

Débat

Le conseil municipal de Berne a clairement approuvé par 42 voix contre 7 la motion concernant les candidatures en équipe/job sharing aux postes dans l'exécutif et a invité le gouvernement à trouver des solutions. L'objectif est de permettre déjà d'ici 2020 le partage de l'exécutif (« Sharing de l'exécutif »)

Qu'est-ce que le job et top sharing ?

Un top sharing (terme communément dénommé pour un partage de poste en job sharing dans une fonction de conduite) fonctionne en constante concertation entre les partenaires du duo. Quand quelqu'un commence à chercher un partenaire en job ou top sharing, il / elle doit amener diverses conditions de base qui permettent le partage des responsabilités: la personne doit être communicative, flexible et apte à envisager diverses alternatives, généreuse et pourvue d'une attitude critique et réfléchie à gérer de manière constructive les différends. Les personnes qui ont des difficultés à partager des informations ou tout simplement le pouvoir ne disposent pas des prérequis de base pour travailler en top sharing (voir page 15 du [Guide pratique de l'Association PTO](#), "Le job sharing - deux expertises pour le prix d'une seule").

Les duos qui souhaitent partager un emploi se concertent pour une postulation commune. Un duo n'est formé que lorsque des questions de base importantes telles que la division du travail, les horaires de travail, mais aussi dès que les visions et valeurs communes au travail ont été clarifiés dans un esprit collaboratif (voir p.12 du guide).

Avantages du job sharing

Le job sharing présente de nombreux avantages.

Le partage d'emploi consiste à agir comme une seule unité par une seule voix en prenant des décisions communes pour atteindre les objectifs communs visés. La responsabilité est elle aussi partagée.

Deux personnalités apportent des compétences et des expériences différentes. Chacun peut apporter des compétences additionnelles ce qui représente une plus-value comparé à une personne seule dans la même fonction. L'équilibre travail-vie personnelle est assurée ce qui permet aussi d'éviter un épuisement au travail. Il y a toujours une personne de contact présente et les absences de vacances sont coordonnées entre les partenaires en duo.

Un aspect fondamental clé pour tout duo est à retenir: les partenaires doivent être entièrement d'accord sur leur ligne stratégique/ ils sont co-responsables des décisions prises conjointement et ils les représentent de manière cohérente cette ligne même lorsqu'ils sont seuls dans divers cadres spécifiques liés à leur fonction.

Si un partenaire quitte le duo, le job sharing sera dissout. Dans les secteurs privé et public, trois options peuvent être envisagées (voir p. 19 Guide pratique) : 1) reprise temporaire du partenaire restant de l'activité à 100%, 2) recherche d'un nouveau partenaire en job sharing et poursuite des activités au travers d'un nouveau duo, 3) Le poste est nouvellement re-pourvu à 100%, nouvelle candidature possible en job sharing, à temps partiel ou à plein temps.

L'exécutif à Berne: Directions au sein de divers projets

Les mandats au niveau communal semblent bien adaptés au partage de postes: un duo peut se partager les domaines de direction et chaque personne peut examiner les projets spécifiques en détail. En duo, ils se tiennent régulièrement au courant de leurs activités, prennent des décisions et des orientations communes - qui sont alors plus abouties car discutées et prises à deux. Les partenaires dans le duo disposent de suffisamment d'informations générales de l'autre pour être interchangeables dans les situations où l'un ou l'autre des partenaires n'est pas présent. Ils

travaillent par moment séparément mais agissent d'une seule voix, dans une vision commune.

Si le duo fonctionne correctement, rien ne semble par ailleurs s'opposer à une présidence commune.

Le partage de l'exécutif (Sharing de l'exécutif)

- Le conseil communal ou la direction de différents offices et bureaux / les services d'inspection – amènent une valeur ajoutée en job et top sharing.
- Les bureaux peuvent être divisés, ainsi que la conduite stratégique.
- Les décisions sont plus abouties.
- Les partenaires représentent une voix à deux.

A visiter www.go-for-jobsharing.ch pour plus d'informations sur le partage de postes. L'association PTO vous propose par ailleurs des ateliers, conférences, coaching et des services de conseil, contactez info@go-for-jobsharing.ch